

MAIRIE DE LE BIOT

18 Route de l'Eglise

74430 LE BIOT

04.50.72.12.06

mairie.lebiot@wanadoo.fr

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux sont convoqués
à la réunion du Conseil Municipal :

VENDREDI 03 JUILLET 2026

A 19h00

Salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026

2. ADMINISTRATION GENERALE

- 2.1 Retrait de la délibération n° 31/2026 relative à la désignation des délégués au SIVU de la Vallée d'Aulps
- 2.2 Résiliation de la convention de mise à disposition d'un local communal au Col du Corbier au profit de l'Amicale des 27^{ème}, 67^{ème} et 107^{ème} BCA
- 2.3 Adhésion au dispositif Achats Publics Mutualisés du Syane

3. FINANCES

- 3.1 Budget principal : décision modificative n° 1 de l'exercice 2026
- 3.2 Option pour l'assujettissement à la TVA de la location du local commercial communal destiné à l'exploitation de la boulangerie situé à la Moille.
- 3.3 Attribution d'une subvention à l'AFP d'Ouzon

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Suppression de deux emplois permanents d'agent technique territorial

5. Décisions prises par le Maire en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal
(article L2122-22 du CGCT)

6. QUESTIONS DIVERSES

Le Biot le 29 juin 2026

Le Maire

Yann MORAND

